

N° CP 7e/08-07  
Séance du 23 FEV. 2007

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 1 MARS 2007

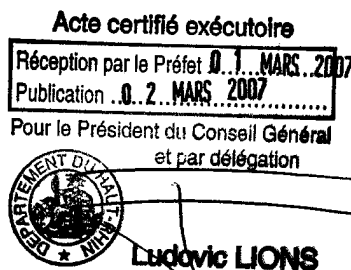
**SUBVENTION D'INVESTISSEMENT  
EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU  
MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE DE MULHOUSE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG2007/I-7è/05 du Conseil Général des 14 et 15 décembre 2006 relative aux actions du Conseil Général en faveur du patrimoine culturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Accorde une subvention d'investissement d'un montant total de 13 500 € en faveur de l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse pour la réalisation d'un nouvel aménagement muséographique,
- 2) Autorise le versement de cette subvention sur présentation d'états récapitulatifs des dépenses certifiés conformes par le maître d'ouvrage et visés par le trésorier de l'Association bénéficiaire,
- 3) Précise que ce montant sera prélevé sur les crédits inscrits au budget 2007 sur la ligne « Musées », (Programme D014, Chapitre 204, Fonction 312, Nature 2042, Enveloppe 92000).



LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

**Rémy WITH**

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions